

Révérend Professeur (Père recteur) Daccache, M. Joseph Rustom, Mesdames et Messieurs, chers invités,

C'est avec une profonde émotion que nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer la remise des archives de Michel Chiha à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Cet acte marque une étape cruciale dans la préservation de notre patrimoine intellectuel et culturel.

Michel Chiha a marqué l'histoire du Liban par son engagement inébranlable pour le bien de notre nation. Joseph Maïla l'a si bien nommé « le grammairien de la politique libanaise ». Ses écrits, ses réflexions et ses contributions témoignent d'un esprit éclairé qui a su anticiper les défis de son époque. Son amour profond pour le Liban nous a frappés lors du tri et du classement de ces archives.

La décision de remettre ces archives familiales à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth est significative. L'USJ, institution académique prestigieuse et vénérable, a toujours été un bastion du savoir, de la culture et de la pensée critique. Nous savons que ces archives seront en de bonnes mains. Bien que Michel Chiha n'ait pas fait ses études universitaires à l'USJ, étant en exil en Égypte avec de nombreux compatriotes, il entretenait des liens très étroits avec cette université, l'école et les pères jésuites.

Pour illustrer ces liens, permettez-moi de citer quelques exemples : dans un éditorial non daté, Michel Chiha porte un toast à la santé de l'Université Saint-Joseph, au Grand Liban, et évoque ses années de collégien. En 1950, il écrivait : « Cette maison nous est chère, nous y allâmes pour la première fois en tant que collégiens il y a juste 50 ans, vers 1900. Les bâtiments étaient encore tout neufs, mais aujourd'hui, sur les collines, un nouveau collège, une vraie cité scolaire, va naître » – il faisait évidemment référence au Collège Notre-Dame de Jamhour.

Michel Chiha entretenait une correspondance avec le père Mouterde, Directeur de la Bibliothèque Orientale et Chancelier avec qui il avait une relation particulière. Le 30 juin 1952, la distribution solennelle des prix fut placée sous sa présidence. Le 6 mars 1954, une présentation organisée par le père Bonnet-Eymar, marquée par l'Académie de Philosophie, fut également placée sous sa présidence, avec des représentations d'Antigone et du Maître de Santiago. L'hommage à Michel Chiha fut lu à cette occasion par Lucien Georges.

La remise des archives s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la Fondation Michel Chiha, née en 1954, dont le but ultime est la diffusion de sa pensée auprès des jeunes, notamment dans les écoles, à travers le concours Michel Chiha. La mise à disposition de ces archives pour une diffusion plus large auprès des étudiants et chercheurs est en parfaite harmonie avec les objectifs de la Fondation.

En conclusion, permettez-moi de rappeler une habitude chère à Michel Chiha, qui souligne l'importance de l'interconnexion entre passé et avenir. Il disait : « C'est une douce manie mais, après mon départ, dans la chambre où j'ai travaillé, j'aime qu'une lumière demeure ; et qu'à mon retour, brille cette lumière, symbole de la pensée active, de l'être et de la vie. L'important, c'est que derrière nous une lampe éclairée demeure ; parce que ce qui est derrière nous, c'est devant nous qu'il reparaît... une flamme derrière soi, c'est pour demain le jalon sur la route... »

Merci à toutes et à tous pour votre présence aujourd'hui. Ensemble, célébrons cette alliance entre mémoire et connaissance, entre passé et avenir.

Claude Doumet-Serhal